

Département des affaires juridiques
Décision DAJ2025-262

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

Vu les articles R. 324-1 à R. 324-23 du code de la recherche
relatifs à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 1er février 2023
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

DECIDE :

Article 1 : Il est mis fin, pour convenance personnelle, à la fonction de Directrice du
Département des Affaires Financières de l'Institut national de la santé et de la
recherche médicale de Madame Laurianne CRUZOL

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1er mai 2025.

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE
LA RECHERCHE MEDICALE**

Didier Samuel